www.mairie-trignac.fr

MAGAZINE TRIGNAC

INFORMATIONS MUNICIPALES /// SEPTEMBRE 2022

DOSSIER

Environnement

pages 8 à 13

Trignac
Ville de Brière et d'Estuaire

©karima sky photographie - Ville de Trignac

PAGE 4

JEUNESSE

Une aire terrestre éducative à Trignac

PAGE 14

URBANISME

La desserte Altitude en bonne voie

PAGE 18

CULTURE

Une saison culturelle en fanfare !

CHARIER TP
AGENCE
BERTHAUD-LEBORGNE

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - VENTE DE MATÉRIAUX

sguidoux@charier.fr
Carrière de Bréhet - B.P. 31007 - 44356 La Turballe Cédex
Tél. 02 40 23 30 60 - Fax : 02 40 23 40 09

Spécialiste en construction modulaire

www.containers-solutions.com

Containers Solutions
Impasse Louis Blériot
PA de la Guerche
44250 Saint-Brévin les Pins
02 40 39 19 37
06 04 19 05 53

CONTAINERS Solutions

ICFA Atlantique Formation Saint-Nazaire

CFA APPRENTISSAGE TRIGNAC - SAINT-NAZAIRE

Entrées permanentes toute l'année

DIPLÔME COMMERCE

- Employé Commercial en Magasin (CAP)
- Vendeur Conseil en Magasin (BAC PRO)
- Assistant Manager d'Unité Marchande (BAC PRO)
- Manager d'Unité Marchande (BTS)

DIPLÔME RESTAURATION

- CAP Production et service en restauration

FORMATION HYGIÈNE ALIMENTAIRE

- Hygiène alimentaire dans les établissements de restauration commerciale (HACCP)

BIENVENUE

aux nouveaux commerçants et entreprises

DIÉTÉTICIENNE, NUTRITIONNISTE

Véronique Piel
6 r Marie Thérèse Eyquem - 44570 Trignac
07 83 98 58 09
contact@vpdiet.fr

Le Centre d'Incendie et de Secours de TRIGNAC recrute des SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

REJOIGNEZ-NOUS !

Venez assister à l'une des trois
RÉUNIONS D'INFORMATION :

- Lundi 12 septembre à 18h
- Vendredi 16 septembre à 18h
- Samedi 17 septembre à 10h

Au centre de secours,
3bis rue Jules VERNE.

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de Loire-Atlantique

SDIS 44

ÉDITO
Claude AUFORT

Tout d'abord, je souhaite aux enfants et aux parents une bonne rentrée scolaire, dans le cadre de la semaine des 4 jours.

Toutefois, avec Émilie Cordier, adjointe Enfance Jeunesse, nous nous inquiétons de la décision de l'Éducation Nationale de supprimer une classe à l'école Jaurès-Curie. Les effectifs sont en légère hausse même si, pour le moment, ils restent à un niveau convenable ! Nous serons très vigilants s'ils augmentaient en cours d'année. Nous avions apprécié la décision de dédoublement des classes du Président de la République, permettant de bonnes conditions pour les apprentissages fondamentaux dans les villes classées en Réseau d'Éducation Prioritaire. L'État ne doit pas revenir sur cette décision en changeant les critères de décompte pour permettre plus d'élèves par classe. La présence d'une classe d'inclusion scolaire (ULIS), qui demande une attention et une organisation particulière dans cette école, devrait être mieux prise en compte. Rappelons que, pour permettre ces dédoublements dans de bonnes conditions, notre municipalité a mobilisé plus de 500 000 euros en aménagements et en locaux neufs.

Notre dossier est consacré à l'environnement. Chacun remarque que la ville change, que la végétation fait son retour en ville : que ce soit le long du boulevard de l'Atlantique qui réserve toutes les surprises (noues, arbres, plantes, mini forêt, bois…), les entrées du bourg centre ou la transformation de Certé où le végétal prend chaque jour plus d'ampleur. La Brière, elle, se voit préservée de trop de constructions pour retrouver des zones naturelles restreignant l'artificialisation des sols. L'arrêt de l'utilisation des pesticides, marqué par notre label Terre Saine, permet de ne plus empoisonner notre environnement, l'eau du Brivet, la faune et la flore. Il nous faut changer nos regards et apprécier le retour des coquelicots et des bleuets et donc du chardonneret, des mésanges, des chauves-souris… Bien sûr il y aura plus d'insectes, plus d'herbes folles. Mais le dérèglement climatique est d'autant plus impactant que nos terres sont artificialisées, stériles, polluées. Créons les conditions pour que la biodiversité reprenne des couleurs, en préservant notre environnement et la qualité de notre air.

Enfin la ville développe un plan lumière qui va lui aussi préserver les équilibres naturels mais aussi, à un moment où les prix de l'énergie s'envolent, nous permettre d'atténuer significativement les augmentations de nos factures d'électricité.

Claude AUFORT,
Maire de Trignac
Vice-Président de la CARENE Climat, Energie, Transition et Santé

Mairie de Trignac
11 place de la mairie
44570 TRIGNAC
02 40 45 82 25
contact@mairie-trignac.fr

Directeur de la publication :
Claude Aufort, Maire de Trignac

Responsable de l'édition :
Stanislas Fonlupt
Conseiller municipal
délégué au budget
et à la communication

Rédactrice en chef / Rédaction :
Ingrid TERROM

Crédits photos :
Mairie de Trignac, Clubs sportifs, Associations, Stocklib by Epictura, Fotolia, Freepik, photos dr.

Création & impression :
LE SILLON groupe Imprigraph
02 40 58 91 24
www.sillon.fr

SOMMAIRE
Trignac Magazine

JEUNESSE ..... 4 à 5
SÉCURITÉ ..... 6 à 7
DOSSIER ..... 8 à 13
URBANISME 14
SOLIDARITÉ 15
CULTURE ..... 16 à 19
RETOUR 20
PORTRAIT 21
AGENDA 22
EXPRESSION POLITIQUE 23

ENVIRONNEMENT

Une aire terrestre éducative à Trignac

©karima sky photographie - Ville de Trignac

Micro-forêt

La ville de Trignac soutient la mise en place sur son territoire d'une aire terrestre éducative, à l'initiative du collège Julien Lambot.
Inspirées des aires marines éducatives, les aires terrestres éducatives confient la gestion participative à des élèves et leur enseignant d'un petit bout de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain… Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public, du CM1 à la 3e, à la protection du territoire, de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen. À Trignac, un terrain près de la zone du crassier, facilement accessible a été mis à disposition dans ce but. En juin dernier, le service environnement a organisé une journée découverte avec le collège Julien Lambot et l'école Anne-Frank.

L'école Jaurès-Curie et le collège inscrits dans la démarche E3D

À ce jour, l'école Jaurès-Curie a obtenu la labellisation E3D niveau "engagement". Elle intensifiera la démarche en 2022-2023 avec l'inscription au dispositif éco-école sur le thème des solidarités.
Le collège Julien Lambot a reçu en novembre dernier le label E3D niveau expertise, le plus prestigieux. Il récompense les comportements civiques et les projets des élèves, emmenés par leurs professeurs et camarades écodélégués, soutenus par la ville de Trignac et le Département : vide jardin, free-shop, piles solidaires, Noël solidaire, découverte et étude de la biodiversité dans les enseignements…

Démarche E3D (Établissement en Démarche globale de Développement Durable)
S'engager dans une démarche globale de développement durable, dans les enseignements, les projets éducatifs, les parcours et dispositifs, et la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets…) avec les élèves au cœur de la démarche en tant que force de proposition et acteurs dans leur établissement.

ALIMENTATION

Acheter local pour mieux nourrir nos enfants

Depuis le début de l'année, trente-cinq communes de la Brière, dont Trignac, s'inscrivent dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Favoriser l'accès à une alimentation saine, durable, locale et de qualité est la raison d'être du PAT, porté par le Parc de Brière, la Carène, Cap Atlantique et la communauté de communes de Pontchâteau/ Saint-Gildas-des-Bois. Reconnu par le ministère de l'agriculture, le PAT donne un cadre stratégique et opérationnel.
La ville de Trignac est sensible à ces questions depuis de nombreuses années. Le restaurant scolaire peut aujourd'hui privilégier les circuits courts et introduire 28 % d'aliments bio dans les menus proposés aux jeunes Trignacais. L'équipe de cuisine de Trignac prépare également l'ensemble des repas sur place. Enfin les déchets alimentaires sont tous triés et revalorisés avec compost in situ et la Tricyclerie.

« Soutenir les circuits courts et de proximité permet de limiter notre empreinte carbone et réduit le gaspillage. Avec le PAT, nous pourrons aller encore plus loin. » se réjouit Claude Aufort, maire de Trignac.

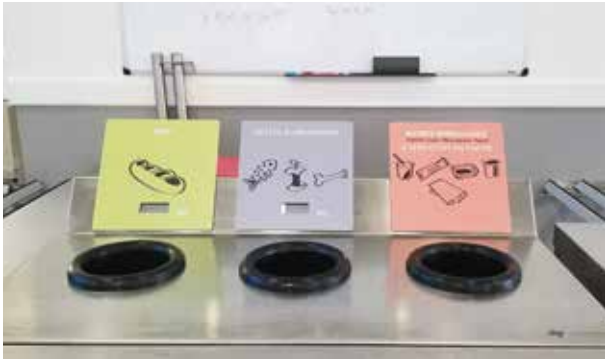

ÉCOLE

C'est la rentrée !

Comme chaque année le mois de septembre rime avec rentrée scolaire. Les effectifs des écoles demeurent relativement stables, Pour les quelque 800 élèves des écoles, cette rentrée est marquée par un retour à la semaine de quatre jours.

Et nouveauté cette année, la capacité de l'accueil de loisirs du mercredi et des petites vacances a été augmentée de 42 places. De même, l'accueil périscolaire André Hazo s'agrandit pour permettre l'accueil du plus grand nombre.

SÉCURITÉ

Un nouveau système d'alerte

Sécurité dans les écoles : une priorité pour l'équipe municipale

La ville de Trignac a récemment équipé les écoles de la commune et l'ensemble des structures d'accueils collectifs de mineurs d'un système d'alerte. « *La sécurité de nos enfants et des adultes est une priorité, en cas de risque industriel ou d'intrusion. Ce dispositif n'est pas obligatoire, mais notre équipe a souhaité le mettre en place pour consolider les exercices de Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)* » explique Émilie Cordier, adjointe Éducation, Petite Enfance, Enfance et Jeunesse. Cette alarme peut être déclenchée rapidement et à distance par une télécommande et est associée à des diffuseurs sonores et lumineux, afin d'avertir toutes les personnes qui ne pourraient pas entendre les messages.

COÛT POUR LA VILLE ➧ **20 000€**

Émilie Cordier, adjointe Éducation, Petite Enfance, Enfance et Jeunesse présente le nouveau système d'alerte mis en place dans les écoles et les structures d'accueil

LE PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ (PPMS)

Depuis plusieurs années, la ville de Trignac, dont le référent Prévention, participe à l'organisation des exercices incendie et des PPMS de chaque école et organise ceux des accueils municipaux. Ces exercices, mis en place plusieurs fois par an, fixent l'organisation interne à chaque établissement afin d'assurer la mise en sécurité des enfants, et des personnels, jusqu'à la fin de l'alerte ou l'arrivée des secours, en cas d'événement majeur (tempête, inondation, nuage toxique, séisme, intrusion dans l'établissement…). Le PPMS peut être mutualisé, un même exercice peut rassembler plusieurs établissements.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une priorité pour la ville

La ville de Trignac a fait de la sécurité routière une priorité. Elle développe les aménagements et les actions en faveur de la sécurité pour les véhicules, mais aussi pour les vélos et les piétons, pour que chacun trouve sa place dans une ville sereine et apaisée.

LABEL

Ville prudente : des progrès

La ville de Trignac est labellisée « ville prudente » depuis 2019. Tous les 3 ans, ce label est à renouveler. La ville de Trignac a présenté un nouveau dossier à l'association « Ville prudente » afin de poursuivre cette labellisation. Une nouvelle visite sur le terrain sera effectuée par l'association pour constater les progrès de la collectivité sur :

- les aménagements réalisés et programmés
- les actions de prévention et de sensibilisation aux risques routiers mises en œuvre
- la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer le risque routier sur la commune
- la gestion des flottes de véhicules de la commune favorisant la sécurité routière

NOUVEAU

Trignac lance une campagne contre le stationnement gênant

En septembre, la ville de Trignac lance une campagne de sensibilisation contre le stationnement gênant en rappelant les règles avec des visuels pour le moins évocateurs.

« La sécurité routière est prioritaire pour notre équipe municipale. Les affiches seront accompagnées de cartons jaunes qui seront mis sur les voitures mal stationnées par les policiers municipaux jusqu'au mois d'octobre. À partir de novembre, la police municipale verbalisera de 35 à 135 € d'amende. L'idée est d'inciter certains à changer leurs habitudes. »

déclare Véronique Juliot,
Adjointe Développement Économique et Prévention Routière.

La série de visuels de la campagne dont ce premier, qui montre une voiture stationnée sur une place handicapée empêchant un parent avec son enfant de circuler sur le trottoir, a été réalisée dans plusieurs rues à Trignac « où des difficultés réelles se posent ».

Il y a de nombreuses places de stationnement à Trignac dont celles sur la place de la Mairie, devant le gymnase Jean de Neyman et les rues adjacentes.

NOUVEAU

La semaine de la sécurité routière à Trignac

Nouveauté cette année, la ville de Trignac lance la semaine de la sécurité routière du 12 au 17 septembre. Plusieurs animations sont proposées :

LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Les élus partent à la rencontre des parents et des enfants aux abord des écoles… afin d'échanger sur les aménagements réalisés autour des écoles. À cette occasion, un atelier « bien traverser la route » sera organisé à destination des élèves de CP,CE1 et CE2, avec le concours de la police municipale.

Un gilet fluo sera également remis à tous les élèves de CP pour les trajets domicile-école. Et nouveauté cette année la présence des pompiers de Trignac.

LES DATES À RETENIR

- École Louise Michel — **12 septembre**
- Écoles Anne Frank et Léo Lagrange — **13 septembre**
- Écoles Danielle Casanova et Jaurès-Curie — **15 septembre**

UNE JOURNÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES AGENTS MUNICIPAUX

En partenariat avec l'association Agiroute, la ville de Trignac propose le vendredi 16 septembre à ses agents municipaux des ateliers de sécurité routière. Au programme réactiomètre, accidentologie, tests chocs, rappel du Code de la route…

JOURNÉE DE SENSIBILISATION AUX RISQUES ROUTIERS LE SAMEDI 17 SEPTEMBRE OUVERT À TOUS

L'association Agiroute et la ville de Trignac proposent aux Trignacais des ateliers et des informations sur la sécurité routière, salle des fêtes René Vautier et place de la Mairie.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- **9 h** Atelier réactiomètre, alcool et stupéfiants « Parcours avec lunette alcool et stupéfiants »
- **11 h** Code de la route : questions avec corrections
- **12 h** Test choc et exercices de freinage
- **14 h** Atelier réactiomètre, alcool, stupéfiants et code la route (questions avec corrections)
- **16 h** Test choc et exercices de freinage

LE SAVEZ-VOUS ?

Quand le risque d'accident est-il le plus élevé ?

1. Lors des trajets quotidiens notamment domicile/travail
2. Lors des trajets pour rejoindre son lieu de vacances
3. Lors des trajets de retour de repas ou cérémonie familiale

Réponse : 75 % des victimes de la route sont des victimes locales, piétons ou occupants d'un véhicule immatriculé dans le département. On constate aussi chaque jour un pic de mortalité routière vers 18 h 00 à l'heure des trajets domicile/travail. C'est donc sur les routes que l'on emprunte quotidiennement que le risque routier est le plus élevé. L'habitude entraînant une baisse de vigilance.

Tamaris, arbre emblématique de Trignac

La ville sème un peu, beaucoup, passionnément !

Entre la gestion différenciée de ses espaces verts, la plantation d'arbres remarquables, la première prairie fleurie, la première micro-forêt, les économies d'énergie… Trignac continue de semer des graines sur son territoire, pour une ville nature en milieu urbain.

SÉBASTIEN WAIRY

ADJOINT

Développement durable
Politique de l'eau - Biodiversité
Qualité de l'air - Ville numérique

« Donner du sens à l'environnement qui nous entoure, en le valorisant, en faisant évoluer nos pratiques, en se rapprochant des cycles naturels, en ramenant la nature en milieu urbain, tout ça pour mieux respirer, pour réduire les dépenses actuelles et futures, pour limiter son impact sur l'environnement, pour se sentir bien dans son quartier tout simplement.
C'est notre ligne de conduite politique qui se traduit grâce aux équipes des services de la ville qui nous suivent en ce sens. »

ESPACES VERTS

La gestion différenciée passionnément !

La ville de Trignac adopte et généralise les techniques de gestion différenciée de ses espaces verts pour mieux gérer la ressource en eau, préserver la biodiversité et les milieux éco-sensibles.

Des espaces définis où adapter ses interventions.

Comment gérer au mieux ses espaces verts et les préserver ? Notre commune s'est lancée dans un projet novateur : cartographier les espaces naturels de son territoire pour mieux les gérer. Cette analyse a permis de les catégoriser afin que le service environnement adapte ses interventions aux spécificités des végétaux et aux terrains auxquels elles sont destinées :

Espace patrimonial dit horticole

- Entretien très soigné
- Nature maîtrisée
- Fleurissement réalisé sur une large palette végétale (forme, couleur, souci du détail)
- Tonte fréquente
- Paillage sur tous les massifs
- Désherbage manuel fréquent
- Arrosage bi-hebdomadaire

Ex. : square de la mairie, square de la cure, cimetière

Espace d'agrément dit traditionnel

- Entretien soigné plus libre
- Fleurissement avec des vivaces
- Arrosage selon nécessité
- Taille annuelle
- Tonte une fois tous les 15 jours

Ex. : square du Brivet, square du Pont de Paille, Parc Océane

Espace semi-naturel

- Entretien écologique
- Fleurissement par des espèces indigènes
- Tonte une fois par mois*

Ex. : bord du Brivet, base canoë kayak, bd de l'Atlantique

*seuls les cheminements et les abords des habitations sont tondus régulièrement.

Espace naturel non aménagé (zone humide, espace boisé, sentier, bassin…)

- Entretien minimum uniquement lié au problème de sécurité
- Fauche tardive une à deux fois dans l'année*

Ex. : Bel Air, bout d'Aisne, butte d'Aisne et Forges

Réservoirs de biodiversité

Les plantes peuvent mener à terme leur cycle, grainer et se reproduire.
Les petits animaux y trouvent abri et nourriture.
Les insectes butineurs profitent du nectar des fleurs et favorisent la pollinisation.

Récupération de l'eau de l'emprunt pour l'arrosage

Pour l'entretien et l'arrosage de certains espaces verts et fleuris, la ville de Trignac utilise l'eau non potable de l'Emprunt (plan d'eau du centre-ville), un bon moyen de préserver nos ressources en eau.

©Karima Sity Photographie-Ville de Trignac

Désherbage alternatif

Plusieurs techniques sont utilisées par les agents chargés de l'entretien des espaces verts de la commune :

- Balayeuse sur la voirie : passage régulier pour éliminer la terre et les graines ce qui évite l'apparition de végétaux
- Débroussailleuse à dos pour les terrains avec des arbustes, des ronces ou des zones de taillis
- Désherbage manuel ou technique

Paillage

Le service environnement utilise le paillage pour éviter les pousses et moins arroser les plantations.

Gestion des déchets verts

La ville de Trignac traite ses déchets issus des tontes, tailles des haies, élagage par elle-même puis par l'intermédiaire du site de Cuneix. Ainsi, plus de 100 tonnes de déchets verts y ont été emmenés pour être compostés entre 2021 et 2022. Elle incite ses habitants à faire de même à travers :

- l'opération « broyage de sapins » en janvier, en partenariat avec la Carène et Jardiland, est un vif succès et sera réorganisée en 2023
- une subvention de 10 € aux Trignacais désireux d'acquérir un composteur individuel proposé et distribué par la Carène

La ville et la Carène anticipent une disposition européenne de gestion séparée des biodéchets, en mettant en place, fin 2022, des points d'apport volontaire de quartier, à disposition des Trignacais pour y mettre leurs déchets organiques. La Carène se chargeant du ramassage et de la mise en composteur.

RAPPEL

L'environnement est l'affaire de tous. Vous pouvez désherber devant chez vous ou planter des plantes pérennes et ornementales telles des roses trémières. Vous limiterez ainsi l'entretien de votre trottoir. Un arrêté sera bientôt pris par la ville de Trignac pour déterminer les responsabilités de chacun quant à l'entretien des trottoirs.

PLANTATIONS

La ville plante à la folie !

La ville de Trignac s'accorde sur le rôle primordial de l'arbre en ville. Elle met en place des outils pour renforcer et garantir la protection de son patrimoine arboré.

Tamaris

Tamaris, l'arbre signature

Le tamaris est un arbre très résistant à la sécheresse qui est implanté sur notre territoire depuis des décennies. Les plus beaux sujets sont inscrits dans le PLUi depuis 2021 afin de permettre leur sauvegarde pour les générations suivantes. La ville a choisi cet arbre comme plante signature. Il sera intégré dans les aménagements paysagers, dès que c'est possible (exemple rue du Brivet).

Arboretum ou le retour de l'arbre

Avec la proximité de l'océan, de la Loire et des marais, Trignac offre des conditions climatiques propices à l'implantation d'une palette végétale large à travers le développement de son arboretum. Les plantations sont désormais pensées pour favoriser la biodiversité, apporter du bien-être à ses habitants (ombre, couleurs, lieux de promenade…) et développer l'attrait touristique de Trignac par la découverte d'arbres remarquables :

Ginkgo Biloba

- Sophora Cassioides au rond-point de l'école Curie (originaire du Chili) : décoratif avec une floraison jaune en grappes mellifères et des feuilles composées
- Ginkgo Biloba à Certé (originaire du sud de la Chine) : a résisté à la bombe atomique d'Hiroshima en 1945
- Quercus Suber rue Herriot (originaire du bassin méditerranéen)
- Sassafras Albidum place du Brivet (originaire d'Amérique du Nord)
- Quercus Maya au cimetière (originaire du Mexique)
- Métaséquoia Glypto Butte de Savine (originaire de Chine)
- Chionanthus Virginicus zone de l'échangeur (originaire USA) en automne 2022

Une fiche d'identité est implantée au pied de chaque arbre répertorié.

Une première prairie fleurie

Une première prairie fleurie a été plantée boulevard de l'Atlantique au-dessus de la micro-forêt. Une prairie bien gérée réunit les conditions pour l'établissement d'un équilibre naturel et durable entre espèces. La poursuite de cette gestion sur plusieurs années permet de favoriser la réapparition de plantes disparues et la multitude de petits êtres vivants qui en dépendent comme les pollinisateurs.

Des nouvelles de la micro-forêt

« Un an après, les plantations sont bien enracinées et il y a eu peu de perte, tout a poussé. Dans 5 ans, ce sera un espace dense où la vie pourra se développer tout en apportant ombre et sérénité aux habitants du quartier. L'intérêt de ce projet réside dans le suivi réalisé par les élèves de Trignac. Un beau travail de mesure et d'analyse » explique Raphaël Lorin, responsable du service environnement.

Plantation de la micro-forêt en novembre 2021

Sébastien Wairy au milieu de la micro-forêt été 2022

La ville de Trignac est associée à deux opérations auprès de la population : « un arbre, une vie » portée par le Parc Naturel Régional de Brière et « une naissance, un arbre » proposée par la Région des Pays de la Loire.

LABELS

La ville labellisée, des pesticides pas du tout !

Terre Saine

La ville de Trignac a obtenu le label « Terre Saine, Communes sans Pesticides », délivré par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.
Une récompense pour la prise en compte par les espaces verts de la biodiversité et de la préservation de son patrimoine naturel.
Ce label récompense la gestion différenciée des espaces verts, l'abandon des pesticides… mais également ceux consentis en voirie et bâtiment notamment sur les produits et matériaux utilisés pour leur entretien.

Fleurs et Paysage

La ville de Trignac a reçu une reconnaissance départementale, en novembre dernier, par la commission-conseil « Fleurs et Paysages » du Conseil départemental pour ses actions en faveur de l'embellissement responsable et de la gestion environnementale de ses espaces verts. Une deuxième visite-conseils de la commission a eu lieu le 15 juin dernier (photo ci-contre).

« C'est un encouragement pour nos équipes qui ont su s'adapter et s'impliquer pour valoriser notre environnement paysager et notre patrimoine végétal. L'objectif à terme est de participer et obtenir le label villes et villages fleuris. » déclare Claude Aufort, maire de Trignac.
Pour l'obtenir, le service environnement travaille sur plusieurs axes :

- mise en place de thématiques et ambiances différentes de la ville : couleurs chaudes et dynamiques pour le centre-ville, couleurs pastel et nature à Bert, couleurs contrastées à Certé
- gestion de plantations pérennes et utilisation de plantes vivaces

Le contrat-nature des Forges*

Ce contrat signé en mars 2021 a déjà permis de réaliser un inventaire de la faune et la flore présent sur le site. Une clôture de protection sera installée fin 2022 afin de sécuriser le site de toute intrusion. Le Département prend en charge 50 % du coût total de 117 932 € TTC. Un travail important de réaménagement du site sera ensuite envisagé pour accueillir le public de façon sécurisée et dans le respect des enjeux environnementaux.

Inventaire de la faune et de la flore présentes aux Forges :

- **Fleurs et plantes :** blackstonie perfoliée, ophrys abeille, fougères…
- **Arbres et arbustes :** aubépine monogyne, sureau noir, genêt d'Espagne, laurier noble, buddléia de David, orme champêtre, saule roux…
- **Oiseaux :** rouge-queue noir, martinet noir, hypolaïs polyglotte, chardonneret élégant, rouge-gorge familier…

©Karma Sky Photographie

- **Autres animaux :** Campagnol des champs, marin de Daubenton, lézard des murailles, triton palmé…
- Nombreux insectes, papillons, libellules…

Pour l'anecdote, un chevreuil y a été aperçu en pleine nuit.

* Site de grande dangerosité.

ÉNERGIE

Des économies d'énergie, beaucoup !

Dans le cadre de ses engagements en faveur du développement durable, notre commune a lancé, ces dernières années, une vaste campagne d'économie d'énergie à travers son plan lumière et la rénovation de ses bâtiments.

Plan lumière, aujourd'hui et demain, éclairer autrement

Trignac a lancé son plan lumière pour la gestion nocturne et la mise en lumière de la ville de manière qualitative et quantitative sur l'ensemble du territoire communal.

Le Conseil municipal du 22 juin a voté la mise en œuvre du plan lumière qui prévoit que l'éclairage public soit interrompu à certaines heures. Ainsi depuis le 1er juillet, il n'y a plus d'éclairage public la semaine de 23 h à 5 h et le week-end de 0 h à 6 h. En période de fête ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit. Techniquement, la coupure de nuit nécessite la présence d'horloges astronomiques installées dans les armoires de commande d'éclairage public qui nécessite des adaptations techniques. Le plan lumière doit permettre de réaliser des économies avec la mise en place de dispositifs à led et le changement progressif des éclairages obsolètes et énergivores. « *L'objectif est de maîtriser les consommations. Nous espérons faire 50 % d'économie d'énergie et ainsi réduire la facture de 30 à 40 % sur l'éclairage public. Son coût a représenté 66 000 € en 2021.* » déclare Sébastien Wairy.

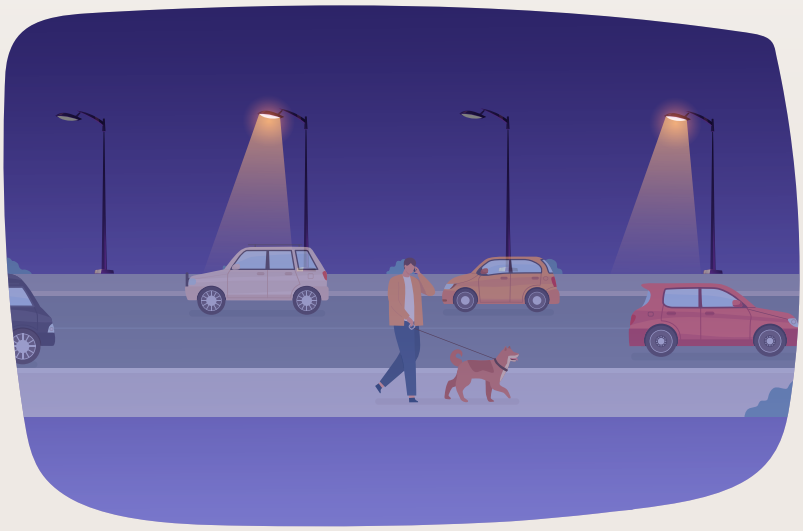

Le plan lumière prend aussi en compte l'impact de l'éclairage sur le vivant (êtres humains, plantes, animaux). Des études montrent en effet que l'utilisation excessive de la lumière artificielle est néfaste à la biodiversité et à son développement. Ainsi le plan lumière contribuerait à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Cette action est compatible avec la sécurité des Trignacais concernant le trafic routier et la protection des biens des personnes. Les retours d'expériences similaires menées dans d'autres communes montrent que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable.

La ville isole

La ville de Trignac a lancé, depuis 2020, une vaste campagne de rénovation de ses bâtiments afin de faire des économies de chauffage et d'électricité :

- Rénovation de la toiture de la mairie : isolation et pose de panneaux photovoltaïques.
- Isolation des combles des écoles Danielle Casanova et Jaurès-Curie, des logements communaux et du bâtiment de la police municipale
- Isolation des réseaux d'eau chaude sanitaire et de chauffage au stade de football et de rugby, salle Georges Frédet, le musée des oiseaux, la mairie et annexe, les écoles Jaurès-Curie, Danielle Casanova, Louise Michel et Léo Lagrange, le bâtiment Escale et le gymnase Jean de Neyman.

Pour l'ensemble de ces travaux, la ville a bénéficié du dispositif « certificat d'économie d'énergie » du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Cette prime permet de participer aux dépenses pour le remplacement d'un chauffage et/ou des travaux d'isolation.

La ville a investi 30 000 € pour l'ensemble des travaux.

DESSERTE

La desserte de la zone Altitude en bonne voie

Depuis 2020, la Carène, en partenariat avec la ville de Trignac, travaille sur la création d'une desserte de la zone Altitude.

Cette desserte permettra de réduire le nombre de poids lourds qui n'auront plus à traverser le centre-ville pour rejoindre les entreprises de la zone Altitude directement de la 4 voies. Ainsi elle contournera Bellevue et sera réalisée en bordure de la voie ferrée longeant le Pré-Neuf. Une nouvelle étude est en cours, suite à une canalisation mal située qui pourrait fragiliser la voirie.

COÛT POUR LA CARENE ➧ 13 M€

PLANNING DE RÉALISATION

Janvier à mars 2023	Première partie des travaux côté ZAE Altitude
Décembre 2023 à mai 2024	Repos de tassement et consolidation
Août à novembre 2023	Deuxième partie des travaux côté Pré neuf
À partir d'août 2024	Finitions
Fin 2024	Ouverture de la desserte

TRAVAUX

Les travaux de la route de Trefféac sont terminés

COÛT ➧ 290 000€

SUBVENTION DU DÉPARTEMENT ➧ 85 000€

La ville de Trignac vient de terminer les travaux sur la route de Trefféac.

Le 12 mai dernier les élus et techniciens des services techniques sont allés à la rencontre des riverains pour échanger avec eux et connaître leur ressenti quant aux réalisations. « *Nous sommes satisfaits des aménagements, les trottoirs sont redéfinis, la route est belle.* » déclare un habitant.

La route a, en effet, été entièrement restructurée et les places de parking sont désormais matérialisées à l'aide de pavés drainant (qui permettent aux eaux pluviales de s'écouler et pénétrer dans le sol). Il ne reste plus que quelques plantations pour améliorer encore le rendu final. Elles seront effectuées en octobre et novembre de cette année.

La route de Trefféac pendant les travaux

12 mai 2022 - Rencontre des habitants

La route de Trefféac aujourd'hui

Le Petit Coquelicot

NOUVEAU

Le Petit Coquelicot : une nouvelle résidence « inclusive » à Trignac

La résidence « Le Petit Coquelicot » qui abrite vingt-trois nouveaux logements sociaux à Trignac a été inaugurée en avril dernier par le maire, Claude Aufort et le président du CISN, Luc Dupas.

Inauguration Le Petit Coquelicot

Situé 3 rue Mouloudji, au cœur d'une zone résidentielle et à proximité des commerces et écoles, ce bâtiment de style contemporain avec des toits terrasses végétalisés répond aux performances énergétiques hautes. Cette résidence offre également des dispositifs de logements « inclusifs » qui visent à faciliter l'insertion de personnes en situation de handicap ou de personnes âgées dans des logements dits « ordinaires ». Ainsi cinq logements sur les vingt-trois proposés sont réservés à ces personnes. Ces dispositifs de logement inclusifs lancés par l'État visent à faciliter l'insertion de personnes qui, pour la plupart, ont toujours vécu en foyer. À noter qu'un animateur de la vie sociale et partagée accompagne ces personnes dans la prise en main de leur nouveau lieu de vie par une approche collective. En complément de la salle commune, l'association trignacaise « Voir ensemble » ainsi que le CCAS de Trignac mettent à disposition deux salles à proximité.

AMIANTE

L'ADDEVA au plus près des victimes, des ayants droit et des personnes exposées à l'amiante

Promouvoir, accueillir et soutenir, aider, intervenir, imposer un procès pénal, protéger et défendre… tels sont les maîtres-mots de l'ADDEVA (Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante). L'association travaille avec des conseillers techniques de la prévention, des médecins, des chercheurs, des avocats.

Elle regroupe les victimes et leurs ayants droit en vue de les conseiller et de défendre leurs intérêts matériels et moraux. Ils ont ainsi accès aux informations et conseils pour assurer un véritable suivi médical. L'association met également en œuvre une politique de prévention, de dépistage et de suivi des victimes toujours en activité ou non et susceptibles d'avoir été exposé à l'amiante.

Aujourd'hui, l'ADDEVA c'est **9 lieux de permanences** dans le Département dont Trignac.

⊕ D'INFOS

ADDEVA TRIGNAC
02 40 91 33 46
1 rue de la Paix - 44570 Trignac
https://www.addeva44.fr/

PCT

Projet Culturel de Territoire : une offre diversifiée

Le Projet Culturel de Territoire (PCT) est un partenariat entre Saint-Nazaire Agglomération, le Département de Loire-Atlantique et l'État (DRAC des Pays de la Loire), signé pour 3 ans. Il vise notamment à développer et faire connaître une offre culturelle de proximité et à accompagner les communes pour renforcer l'éducation artistique et culturelle. La ville de Trignac participe activement au PCT depuis ses débuts. Le PCT mobilise et fait participer un grand nombre d'acteurs locaux de la culture. Au-delà d'une simple programmation de spectacles, il propose de véritables rencontres entre habitants et artistes (ateliers, résidence...).

Rencontres Musicales a la médiathèque

Atelier Stop Motion à la médiathèque

De nombreux projets ont vu le jour sur Trignac grâce au PCT.
C'est le cas par exemple de :

- Festival Folk en Scènes au CCLA
- Rencontres musicales à la médiathèque
- Rencontres numériques à la médiathèque
- Expositions à la médiathèque (Cache-cache ville en 2022)
- Nouveauté 2022 : projet « Destination Katalyse » et le spectacle le Cabaret des Métamorphoses qui sera présenté au mois de novembre par le centre culturel Lucie-Aubrac.

MUSIQUE

École de musique de Trignac

La ville de Trignac soutient différentes actions favorisant l'enseignement et la pratique artistique amateur. Ainsi, la ville a augmenté significativement la subvention versée à l'association, puisqu'elle a été multipliée par 10, une nécessité pour le maintien de l'école de musique à Trignac.

C'est dans ce cadre que le centre culturel Lucie-Aubrac accueille l'école de musique Trignacaise qui propose l'initiation ou le perfectionnement à différentes pratiques instrumentales comme les cours de guitare acoustique ou électrique, basse, synthétiseur, piano, saxophone, flûte traversière, accordéon, clarinette, trompette, batterie et éveil musical dès 5 ans. L'école de musique met en place également des pratiques collectives sous forme d'ensembles à thème.

D'INFOS

07 86 46 73 22
edmustrignac@gmail.com
www.edmustrignac.fr

PROJET ARTISTIQUE

« Destination Katalyse » pour sensibiliser au changement climatique

Comment innover avec la société pour mettre en place la transition écologique autant environnementale que sociétale ?

Comment écrire ensemble ce récit de transition écologique du territoire ?

C'est le fil rouge du projet artistique et culturel « Destination Katalyse ».

Dans le cadre de sa mise en œuvre sur le territoire de la Carène*, plusieurs animations ont été proposées. Elles ont permis de nourrir l'écriture du spectacle « Le cabaret des métamorphoses » de la compagnie « Spectabilis » mais aussi les réflexions et actions de la Carène en faveur de la transition écologique et énergétique :

- des temps de collectes de témoignages d'habitants organisés par le PNRB via un questionnaire à remplir
- des ateliers radiophoniques avec des élèves du collège Julien Lambot à Trignac en partenariat avec l'association La Turbine
- des ateliers d'écriture dans des lieux culturels (médiathèques, centres culturels…)

©édric

Le Cabaret des métamorphoses
JEUDI 24 NOVEMBRE
21 H Salle des Fêtes René Vautier

* En partenariat avec les Parcs naturels régionaux Loire-Anjou-Touraine et de Brière, la Communauté de communes Baugeois-Vallée, le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Retz, les communautés d'agglomérations Saumur-Val de Loire et de Saint-Nazaire, Graine Pays de la Loire et la compagnie Spectabilis.

ART & CULTURE

©Ville de Trignac

Place au Dessin

L'art et la culture pour les plus jeunes

Tout au long de l'année, la ville de Trignac propose des animations et des événements culturels aux jeunes Trignacais de la commune dans le cadre scolaire ou non. Arts plastiques, spectacles, sorties, animations artistiques et culturelles… tout est possible !

Ainsi le service Vie Associative et Culturelle et la médiathèque proposent aux écoles et au collège des temps culturels ou artistiques comme des rencontres d'artistes, des lectures, des spectacles en avant-première, des expositions…

Certains spectacles de la saison culturelle sont également gratuits afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture tels l'ouverture de saison, Fest'hiver, le festival de fin d'année, le Printemps des Petits… (programmation à découvrir sur www.mairie-trignac.fr).

Les expositions, animations et ateliers proposés par la médiathèque sont également gratuits, le programme est à découvrir sur le site www.biblio.mairie-trignac.fr

Le centre culturel Lucie-Aubrac ouvre aussi ses portes aux jeunes Trignacais (à partir de 6 ans) désireux de pratiquer les arts plastiques, peinture, pastel, fusain, modelage… à travers des ateliers (mercredi), des expositions, le tout animé par la plasticienne M'Dame Sonia.

Une saison culturelle en fanfare !

Les élus et le pôle Culture et Attractivité vous invitent à découvrir la saison culturelle 2022-2023.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE SUIVIE DU VERRE DE L'AMITIÉ

18 H 30 en déambulation dans les rues du Centre-ville

Le Toucan Magique Brousse Band

La dizaine de musiciens du Toucan Magique embroussera les rues de Trignac grâce à son répertoire festif et dansant, mélangeant des rythmes afro-caribéens, latino et même techno !

© Toucan Magique

20 H Square de la Commune de Paris

Queen-a-Man
Cie O Captain mon Capitaine

Hommage chorégraphique et sensible à Freddie Mercury

« Le 24 novembre 1991, Farrokh Bulsara décède, des suites du Sida. Trente ans plus tard, l'équipe masculine de majorettes Queen-A-Man, menée par leur capitaine breton, décide de lui rendre hommage et crée un spectacle en son honneur. Vêtus de jeans customisés et marcel blancs moulants, moustaches et bâtons au vent, ils dédient leur show à Farrohk, mieux connu sous le nom de… Freddie Mercury, chanteur et leader charismatique du non moins mythique groupe de rock Queen. Un véritable hommage chorégraphique chargé d'émotion par des fans pas tout jeunes… mais pas si vieux ! »

©Nathalie Auricult

PATRIMOINE

Les Virées de Trignac

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

10 H À 14 H Square de la Mairie

Balades et rencontres autour du patrimoine et de l'environnement

Pour la seconde année, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et de la Semaine Européenne de la Mobilité, la Ville de Trignac invite à (re)découvrir son patrimoine naturel et culturel à travers des Virées variées : l'occasion d'explorer les richesses industrielles et ouvrières, botaniques et biologiques, architecturales ou humaines d'un territoire qui cache bien son jeu.

Dès 10 h, les acteurs et actrices de la valorisation du territoire seront présents square de la Mairie : Parc Naturel Régional de Brière, Association Trignacaise pour la Lecture et la Culture, La Belle Industrielle, Brivet Canoë Kayak, Pôle Culture-Attractivité.

À vélo ou à pieds, les 5 Virées partiront de ce square à 10 h, et y reviendront pour midi, afin de clôturer cette matinée autour de chants du monde avec la Micheline : le patrimoine ne connaît pas de frontières.

10 H 5 Virées proposées — Sur inscription

- La faune et la flore de Brière, lecture de paysage (Parc Naturel Régional de Brière)
- Le Brivet et ses méandres, balades en canoë (Brivet Canoë-Kayak)
- Les Forges : hier, aujourd'hui, et demain ? (La Belle Industrielle)
- Le patrimoine ouvrier du centre-ville (ATLC La Maison du Patrimoine)
- Le paysage urbain : croquis et carnet (SVAC M'dame Sonia, plasticienne)

⊕ D'INFOS

Service Vie Associative et Culturelle
02 40 90 32 48
3 rue de la Mairie
centre-culturel@mairie-trignac.fr
www.mairie-trignac.fr

FESTIVAL

Fest'hiver

DU 3 AU 18 DÉCEMBRE

La ville de Trignac s'illumine pour un mois et invite les familles trignacaises à différents moments culturels à partager autour d'un marché de Noël, de contes, de la musique, de lectures, de spectacles et d'un goûter avec le Père Noël. Ce rendez-vous familial de fin d'année est proposé par le service Vie Associative et Culturelle, en partenariat avec la médiathèque, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, l'Association Trignacaise pour la Lecture et la Culture, le pôle Culture et Attractivité et de nombreux partenaires.

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Square de la Commune de Paris

Marché de Noël

Pour la seconde édition du Marché de Noël de Trignac, retrouvez pendant deux jours les créateurs, producteurs locaux et associations dans le centre de Trignac. Un moment convivial pour flâner et se régaler en famille ou entre voisins dans une ambiance magique.

Organisé par le pôle Culture et Attractivité, en partenariat avec l'agence Inventive, le centre culturel Lucie-Aubrac, les services techniques municipaux et des associations locales.

Le programme des spectacles et animations sera disponible dès novembre sur le site internet de la ville.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 18 H Forges de Trignac

Forges en lumière

Deux soirées pour remettre en lumière les visages oubliés des travailleurs des Forges, l'humain et les luttes sociales au cœur de la production industrielle et clôturer le Fest'Hiver 2022.

Réalisation Diazzo

©Karima Sky Photographie

À PARTIR DU 3 DÉCEMBRE

Illuminations de la ville

La ville revêt ses habits de lumière pour le plaisir des yeux et l'envie de fêter la fin d'année.

MERCREDI 7 DÉCEMBRE
15 H CCLA

Les petits plats dans les grands

Spectacle participatif théâtral improvisé - public familial (dès 4 ans)

Dans un décor farfelu de restaurant, trois cuisiniers attrapent les idées des enfants pour en faire des histoires…

« Entrez dans un restaurant pas comme les autres. Ici, on monte les idées en neige et on nourrit l'imaginaire. À vous de nous dire les ingrédients que vous voulez déguster : un zeste de dinosaure, une pincée de sorcière ou des dés d'arc-en-ciel, tout est possible. Nos trois cuisiniers espiègles prennent toutes vos commandes pour réaliser un menu unique et étonnant, qui ne manquera pas de piment. »

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
16 H Église Saint-Éloi

The Ebony Roots

Gospel

The Ebony Roots est un combo de 4 chanteuses et chanteurs réuni.e.s autour d'un pianiste et d'un percussionniste. C'est une invitation au voyage dans le temps. Des « worksongs » des esclaves aux « freedom songs », The Ebony Roots revisitent des morceaux d'anthologie. Ils nous font (re)découvrir le répertoire des Soul Stirrers, du Golden Gate Quartet, ou encore des Blind Boys of Alabama. Ils nous proposent aussi leurs propres arrangements de bon nombre de standards de cette musique noire américaine chargée d'histoire et de sens, parsemés de créations.

CROSS Rallye de Brière des CM2 et 6e

Les Printanières - Troc de plantes

Printemps des petits - Lectures en plein air école Casanova

©Karima Sky Photographie-Ville de Trignac

4 mai

Réunion publique Hélyce+

Visite et réflexions des élèves de l'école marseillaise La Plateforme sur le devenir du centre-ville

Rencontre autour de l'entretien du site de Bel Air et de sa biodiversité organisée par le Parc Naturel Régional de Brière

21 mai

Place au dessin : Arts plastiques et spectacle vivant au square de la Commune de Paris

Championnat de ligue de pétanque Finale triplette féminine

MÉDAILLÉS DE LA VILLE

La ville récompense ses habitants

En avril, cinq personnalités et les membres d'une association ont reçu la médaille de la ville, une récompense pour leur investissement et dévouement pour la ville de Trignac et ses habitants. Habituellement ces médailles sont remises lors de la cérémonie des vœux de la ville, mais avec le contexte sanitaire, cela n'a pas pu se faire.

Les médaillés 2022 :

- Nicole Jaques conseillère municipale en 1977 et présidente de l'association Loisirs et Création
- Guy Jaques président de l'association MAEPA Camille Claudel (Maison Évolutive pour Personnes Âgées)
- Guy Ménager président de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)
- Jacky Biguet ancien président de l'ADRET (Association de Défense des Riverains des Écarts de Trignac)
- Michel Thomas animateur de la section gym de l'ASCT (Association Sportive et Culturelle de Trignac)
- Les membres de l'association TJA

La ville leur a également offert à tous une place de spectacle valable pour la saison culturelle 2022-2023.

Les médaillés 2022 entourés du Maire et des élu.e.s du Conseil municipal

3 SEPTEMBRE
Forum des associations
10 h-13 h
Gymnase Georges Frédet
Renseignements au centre culturel Lucie-Aubrac
02 40 90 32 48
centre-culturel@mairie-trignac.fr

15 ET 22 SEPTEMBRE
Atelier collectif initiation au smartphone
14 h 30-16 h 30
Cybercentre
Inscription auprès du CCAS 02 40 17 57 80

18 SEPTEMBRE
Les virées de Trignac #2
10 h-14 h
Renseignements et réservation au centre culturel Lucie-Aubrac
02 40 90 32 48
centre-culturel@mairie-trignac.fr

21 SEPTEMBRE
Conseil municipal
18 h 30
Salle des Fêtes René Vautier
Secrétariat général 02 40 45 82 25
contact@mairie-trignac.fr

30 SEPTEMBRE
Challenge interbib sur le jeu Gorogoa
20h
Médiathèque
02 40 90 32 66
biblio@mairie-trignac.fr

30 SEPTEMBRE
Ouverture de la saison culturelle
18 h 30
Centre ville
Renseignements et réservation au centre culturel Lucie-Aubrac 02 40 90 32 48 - centre-culturel@mairie-trignac.fr
Le Toucan Magique Brousse Band
18 h 30
En déambulation dans les rues du centre-ville

Queen-a-Man de la compagnie O Captain mon capitaine
Hommage chorégraphique et sensible « Freddy Mercury »
20 h
Square de la Commune de Paris

6, 13 ET 20 OCTOBRE
Atelier collectif démarches santé CPAM sur smartphone
14 h 30-16 h 30
Cybercentre
Inscription auprès du CCAS 02 40 17 57 80

7 OCTOBRE
Atelier d'entraide numérique
10 h -11 h 30
Cybercentre
Inscription auprès du CCAS 02 40 17 57 80

DU 3 AU 9 OCTOBRE
Semaine bleue
CCAS 02 40 17 57 80
ccas@mairie-trignac.fr

4 OCTOBRE
Découvrez la réalité virtuelle
Séance animée par Oséos
16h
Médiathèque
02 40 90 32 66
biblio@mairie-trignac.fr

D'OCTOBRE À MARS
Prix BD
Horaires de la Médiathèque
Médiathèque
02 40 90 32 66
biblio@mairie-trignac.fr

D'OCTOBRE À MAI
Prix des lecteurs
Horaires de la Médiathèque
Médiathèque
02 40 90 32 66
biblio@mairie-trignac.fr

21 OCTOBRE
Heureuses… par accident
par Les Banquettes arrières
Humour vocal a capella
21 h
Centre culturel Lucie-Aubrac
Renseignements et réservation au centre culturel Lucie-Aubrac
02 40 90 32 48
centre-culturel@mairie-trignac.fr

26 OCTOBRE
Ciné goûter
16 h
Médiathèque
02 40 90 32 66
biblio@mairie-trignac.fr

DU 2 AU 16 NOVEMBRE
Rencontres numériques
Horaires de la Médiathèque
Médiathèque
02 40 90 32 66
biblio@mairie-trignac.fr

Animation numérique avec casque oculus :

2 NOVEMBRE
sur l'appli Tilt Brush

5 NOVEMBRE
sur l'appli Beat Faber

9 NOVEMBRE
sur l'appli Tilt Brush

12 NOVEMBRE
sur l'appli Beat Faber

16 NOVEMBRE
sur l'appli Art plug

10, 17 ET 24 NOVEMBRE
Atelier collectif initiation ordinateur
14 h 30-16 h 30
Cybercentre
Inscription auprès du CCAS 02 40 17 57 80

18 NOVEMBRE
Atelier d'entraide numérique
10 h -11 h 30
Cybercentre
Inscription auprès du CCAS 02 40 17 57 80

19 NOVEMBRE
Rencontres musicales
Médiathèque
02 40 90 32 66
biblio@mairie-trignac.fr

19 NOVEMBRE
Un arbre, une vie
Château de l'Escuret à Prinquiau

24 NOVEMBRE
Le cabaret des Métamorphoses
par la compagnie Spectabilis
cabaret-théâtre
21 h
Salle des Fêtes René Vautier
Renseignements et réservation au centre culturel Lucie-Aubrac
02 40 90 32 48
centre-culturel@mairie-trignac.fr

30 NOVEMBRE
Conseil municipal
18 h 30
Salle des Fêtes René Vautier
Secrétariat général
02 40 45 82 25
contact@mairie-trignac.fr

1ER, 8 ET 15 DÉCEMBRE
Atelier collectif démarches santé CPAM sur ordinateur
14 h 30-16 h 30
Cybercentre
Inscription auprès du CCAS 02 40 17 57 80

DU 3 AU 18 DÉCEMBRE
Fest'hiver
Renseignements et réservation au centre culturel Lucie-Aubrac
02 40 90 32 48
centre-culturel@mairie-trignac.fr

3 ET 4 DÉCEMBRE
Marché de Noël
Square de la Commune de Paris
Tout public

6 DÉCEMBRE
Conte de Noël « Du pudding aux étoiles »
10 h 30
Médiathèque
02 40 90 32 66
biblio@mairie-trignac.fr

7 DÉCEMBRE
Les petits plats dans les grands
15 h
spectacle participatif théâtral improvisé
Centre culturel Lucie-Aubrac
À partir de 4 ans

17 ET 18 DÉCEMBRE
Forges en lumières
Illuminations des Forges par Diazzo
Forges
Tout public

18 DÉCEMBRE
The Ebony Roots Gospel
16 h
Église Saint-Eloi
Tout public

9 DÉCEMBRE
Atelier d'entraide numérique
10 h -11 h 30
Cybercentre
Inscription auprès du CCAS 02 40 17 57 80

TOUS LES 4E VENDREDI DU MOIS
Café numérique
14 h
Médiathèque

- **Vendredi 23 septembre :** Patrimoine de Trignac et de Brière
- **Vendredi 28 octobre :** Applications Ludo-éducatives pour les enfants

ENSEMBLE, AGISSONS POUR TRIGNAC

Après 2 années de Covid et l'annulation des rencontres traditionnelles avec les citoyens, comme la cérémonie des vœux et les rencontres de quartier, nous avons souhaité présenter un 1er bilan de notre action, initiée dès 2017 puis poursuivie après à notre réélection en 2020. Les 3 réunions publiques de juin ont réuni plus de 80 personnes, au total. Devant des auditoires attentifs nous avons présenté les projets de la ville et répondu aux questions posées. Les habitants présents ont pu découvrir la richesse de leur ville.

Pour mieux en connaitre les manifestations nous développerons une page Facebook municipale dès la rentrée et une application mobile.

Ensemble Agissons pour Trignac

Ensemble Agissons pour Trignac

TRIGNAC EN ACTION - 4 ÉLUS DAVID – FRANÇOISE – DIDIER - ISABELLE

L'abstention est l'expression d'une contestation muette. Loin d'exprimer l'indifférence, c'est le résultat de l'écœurement des citoyens envers les combines et les tactiques pré-électorales pour faire élire, **« quoi qu'il en coûte »**, un candidat.

Les électeurs sont las d'être manipulés, invités à suivre des consignes qui les obligent à voter au 2nd tour non pas POUR un candidat mais CONTRE son adversaire ; ceux qui refusent d'être instrumentalisés votent blanc ou s'abstiennent.

La tactique des hommes politiques est parfois déroutante, leurs choix souvent contradictoires. Le maire de Trignac en est un exemple : macroniste en 2017, mélenchoniste en avril 2022, il soutient, en juin, un candidat socialiste aux législatives pour s'assurer les bonnes grâces de la CARENE !

Comme disait un Trignacais : il ferait mieux de se taire…

TRIGNAC UNIS

Le groupe Trignac Unis souhaite remercier Colette Garrigues pour son investissement sans faille depuis 2020 en tant que conseillère municipale, elle quitte le groupe pour raison personnelle et, nous lui souhaitons d'aller au bout de ses envies, de ses projets. Elle sera remplacée par Aurélie Legunehec que nous remercions également, nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions !

Enfin nous aimerions que M. Aufort, défende les intérêts de notre parc régional de Brière. Il ne faut pas abandonner nos patrimoines sous couvert de difficulté de gestion mais, trouver et mettre en place des solutions pérennes, nos anciens savaient le maintenir, pourquoi pas nous ?

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Le Groupe Trignac Unis

TRIGNAC RÉSOLUMENT À GAUCHE

Le texte attendu
de la liste ne nous
est pas parvenu dans les délais.

STOP au stationnement très gênant !

Bien se garer, c'est une question de respect

VILLE PRUDENTE

Trignac
Ville de Brière et d'Estuaire